

Critères dans AFFELNET Lycée pour affectation en seconde Générale et Technologique

Bonus 1 ^{er} vœu	Non utilisé
Bonus académique (bonus ASE)	Pour les élèves pris en charge par l'aide sociale à l'enfance : critère de niveau 5
Bonus boursier	Pour les élèves boursiers sur critères sociaux : critère de niveau 5
Bonus dérogation	Critère de niveau 4 qui est dégressif en fonction du motif de la dérogation
Bonus doublement	Critère de niveau 1 (même spécialité et même établissement)
Bonus filière	Non concerné
Bonus rapprochement établissement d'origine / établissement d'accueil	Critère de niveau 3 (élève de l'académie de Nancy-Metz versus élève d'une autre académie)
Bonus de montée pédagogique	Non concerné
Bonus liens zones géographiques	Critère de niveau 2
Bonus situation particulière	<p>Avis du chef d'établissement d'accueil demandé pour le dispositif euro renforcé au lycée Jeanne d'Arc à Nancy.</p> <p>Avis du conservatoire pour la 2^{nde} GT « culture et pratique de la danse/ ou de la musique/ ou du théâtre ».</p> <p>Pour les 2^{nde} ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC, l'établissement d'accueil établit un classement des candidatures à l'issue de l'entretien en langue allemande, espagnole ou italienne.</p> <p>Pour les 2^{nde} internationale britannique et américaine, l'établissement d'accueil établit un classement des candidatures à l'issue de l'épreuve écrite et de l'entretien en langue anglaise. Pour les classes de sport-Etudes, bonus dégressif en fonction de la catégorie sportive.</p>
Bonus formation origine modifiée	Non concerné
Paramètres par formation d'accueil	<p>Les moyennes annuelles sur 20 par discipline sont regroupées en 7 champs disciplinaires. A chaque champ disciplinaire sera affecté un coefficient. Le total des coefficients sera égal à 7.</p> <p>A noter : pour la 2^{nde} GT « Création & Culture Design » le total sera égal à 30.</p>
Paramètre groupes origine	Non significatif pour l'affectation
Paramètre rangs	Non significatif pour l'affectation